

L'ADMINISTRATEUR TECHNIQUE du RESEAU INFORMATIQUE "ATRI"

Profil général :

Etre titulaire d'un des diplômes suivants à vocation informatique industrielle ou tertiaire :

- Brevet de Technicien Supérieur, ou
- Diplôme Universitaire Technologique
- Licence niveau L2

Qualités attendues

Sens relationnel, dynamisme, organisation, disponibilité, motivation pour l'administration des réseaux informatiques.

Objectifs

L' Administrateur Technique de Réseau Informatique sera capable de :

Administrer et Maintenir

- Automatiser et optimiser le fonctionnement des systèmes, réseaux, applications et bases de données
- Assurer le maintien des conditions opérationnelles, analyser les dysfonctionnements et les résoudre, mener une surveillance préventive,
- Gérer un parc micro, rédiger et tenir à jour les documents techniques

Assister et former les utilisateurs

Gérer le changement

- Proposer et mettre en œuvre les évolutions technologiques
- Piloter un projet

Profil détaillé :

1. Préambule

Les compétences techniques sont un pré-requis indispensable ; les qualités relationnelles le sont aussi.

Le ou la personne en charge du réseau informatique doit savoir être à l'écoute, répondre aux demandes voire les interpréter. Le réseau, support de séquences éducatives, doit être vu comme un outil configurable au service de la pédagogie, l'administrateur du réseau travaille donc en équipe avec les enseignants.

La maintenance matérielle, objet de ce document, est confiée au responsable informatique par le Chef d'Etablissement. La charte d'utilisation des systèmes informatiques destinée aux personnels enseignants, salariés OGEC et bénévoles détaille les droits et obligations de chacun.

2. Tâches

Afin de gérer les priorités et de favoriser une bonne communications de celles-ci, il est important d'avertir les collègues des moments opportuns et des contraintes à respecter pour déposer demandes ou suggestions. Cette gestion au quotidien concerne l'ensemble des tâches que la vie de l'établissement implique (mouvement d'élèves, arrivée d'un collègue remplaçant, nouvelles fonctionnalités...)

2.1. Tâches liées au fonctionnement pédagogique

2.1.1 Gérer

- Gestion des utilisateurs : mise en place des comptes personnels à partir de la base élèves et professeurs disponible à l'administration. Arrivées, départs, comptes provisoires, groupes de travail.
- Gestion des applications : installation, déploiement, accessibilité ; droits d'accès.
- Dépannage des mots de passe, gestion des systèmes d'impression
- Gestion des serveurs : contrôle du bon fonctionnement, suivi des sauvegardes et des anti-virus, évolution du système d'exploitation en collaboration avec les animateurs Pédagogiques TICE
- Contrôle des accès Internet
- Contrôle de la messagerie dans le cadre de la charte d'utilisation des systèmes informatiques.
- Récupération de données après incident.
- Gestion du câblage : suivi de l'évolution des nouveaux noeuds de raccordement au câblage, préparation des demandes d'équipements actifs, relations avec les entreprises prestataires...
- Gestion des postes raccordés : configuration nécessaire à l'accès réseau, élaboration d'images disques permettant un déploiement fiable et homogène ; personnalisation, installation de correctifs.
- A la demande des enseignants : pré-installation des ordinateurs portables dans les salles.

2.1.2 Communiquer

- Sites internet et intranet de l'établissement : assistance technique et gestion de l'hébergement
- Rencontres avec les équipes disciplinaires lors de la mise en place des projets pédagogiques.
- Affichage des modifications, des évolutions du réseau informatique.
- Réalisation de guides utilisateurs.
- Mise à jour du document décrivant la configuration informatique du réseau.
- Notation écrite de toute intervention sur l'outil de suivi utilisé par l'établissement
- Gestion des demandes et des besoins des usagers : expliquer les délais nécessaires, donner aux enseignants des éléments d'information sur les contraintes de l'installation d'un logiciel en réseau afin qu'ils puissent se poser et poser les bonnes questions au moment du choix.
- Affichage des disponibilités horaires des gestionnaires du réseau.
- Participation à l'élaboration des produits multimédias tant pour la communication de l'établissement que pour les activités pédagogiques.
- Participation à des activités pédagogiques devant élèves à la demande des enseignants ou du Chef d'établissement.
- Echanges et rencontres avec les responsables informatiques du département et de la région, avec les animateurs Pédagogiques TICE, avec les partenaires institutionnels.
- Abonnement aux listes de diffusions liées aux activités de maintenance et consultation journalière.

2.1.3 Se former

- Participation régulière aux formations liées à l'activité de maintenance du réseau informatique.

2.2. Tâches liées au fonctionnement de l'informatique administrative

- Maintenance préventive
- Protection antivirale

2.3. Local dédié

- Aménagement, rangement, espace de maintenance, station d'administration...